

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20230926-8	<u>Séance du 26 septembre 2023 à 18h30</u> L'an deux-mille-vingt-trois le vingt-six du mois de septembre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.
NOTA Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées par le conseil municipal a été affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit le Conseil Municipal, que la convocation du Conseil Municipal avait été adressée le 05 juin 2023 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u> Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Alain KMOCH, Jean-Luc MIESKE, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.	
<u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u> a donné procuration à ,	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : PROGRAMME DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC 2023 – DEMANDE DE SUBVENTION AU SYDED

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des travaux de rénovation d'équipements d'Eclairage Public, il convient de poursuivre le remplacement des luminaires des rues suivantes :

- Rond-point rue du Banot / Rue de la Côte,
- Rue de Berne,
- Rond-point rue d'Audincourt / Rue de l'Industrie.

et propose de solliciter l'aide du SYDED.

Ces travaux seront réalisés en REGIE.

Montant estimatif de l'opération :

DESIGNATION	MATERIEL	MAIN D'OEUVRE	MONTANT T.T.C.
Rond-point rue du Bannot / Rue de la Côte	1 908.40	57.00	1 965.40
Rue de Berne	8 610.00	570.00	9 180.00
Rond-point rue d'Audincourt / Rue de l'Industrie			
TOTAL T.T.C.	10 518.40	627.00	11 145.40

Le plan de financement de l'opération est établi comme suit :

CO-FINANCEUR	DESIGNATION		CALCUL DE LA SUBVENTION		MONTANT		% SUR TOTAL T.T.C.
SYDED	Eclairage Public programme 2023	Rond-point rue du Bannot / Rue de la Côte	125.00 € x 3 points lumineux	28 x 125 €	375.00	3 500.00	31.40%
		Rue de Berne	125.00 € x 16 points lumineux		2 000.00		
		Rond-point rue d'Audincourt / Rue de l'Industrie	125.00 € x 9 lumineux		1 125.00		
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES					3 500.00		
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT					7 645.40		
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.					11 145.40		100%

La Commission « Voirie » réunie le 07 septembre 2023 a émis un avis favorable.

Les crédits sont inscrits au Budget primitif 2023.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, A de ses membres présents ou représentés,

- **SOLLICITE** l'aide financière du SYDED,
- **APPROUVE** le plan de financement exposé ci-dessus ;
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le financement de l'organisme cité qui ne répondrait pas à hauteur de la subvention prévue et demandée ;
- **DEMANDE** l'autorisation de commencer les travaux avant décision attributive de subvention du SYDED ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Seloncourt, le 26 septembre 2023

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER